

Juristudiante nantaise

Par **MissAdjugeVendu**, le **07/07/2014** à **22:49**

Salut tout le monde [smile3]

Je suis Marion, j'ai 19 ans et je suis normande d'origine.

Je suis inscrite en licence 1 de droit à l'université de Nantes pour une réorientation après une année chaotique dans la mauvaise filière. Je suis passionnée par le domaine des arts et du patrimoine et j'espère passer un jour l'examen de commissaire priseur. Je me suis inscrite sur Juristudiant afin de partager expériences et bons conseils, et je vais y passer, à mon avis, beaucoup de temps !

Enchantée !

Par **joaquin**, le **08/07/2014** à **08:27**

Bienvenue à toi dans ce forum.

Ce métier n'est pas facile d'accès : il faut effectivement avoir de bonnes connaissances artistiques, et de bonnes connaissances en droit. Deux diplômes dans chacune de ces spécialités n'étant pas superflu.

Cordialement
JG

Par **joaquin**, le **08/07/2014** à **10:26**

En fait, les deux diplômes (histoire de l'art et droit) sont obligatoires.

Par **bulle**, le **08/07/2014** à **12:04**

Bonjour et bienvenue,

Quelle filière aviez-vous choisi à l'origine?

A priori, les étudiants voulant devenir commissaire priseur suivent des études de droit avec un cursus en histoire de l'art en parallèle (par correspondance) histoire de ne pas perdre des

années d'étude... Mais combiner deux cursus n'est pas chose facile!

Par **Booker**, le **08/07/2014** à **19:26**

Le droit c'est facile si t'apprend un peu, alors je pense que tu passeras beaucoup de temps à bosser si tu fais les deux filières mais perso je trouve ça largement faisable.

Bon courage.

Par **MissAdjugeVendu**, le **08/07/2014** à **20:03**

Bonjour à tous et merci de vos réponses.

Je faisais une LEA anglais / chinois à l'université Rennes 2, et je n'ai pas du tout aimé. Oui je sais c'est très différent, mais ma famille souhaitait que je fasse des études de commerce à l'étranger. Aujourd'hui je n'ai qu'une idée: Faire ce que j'ai envie de faire.

Je pense que si le métier est difficile d'accès, c'est à cause de la charge qu'il faut payer (si on n'a pas eu la chance de travailler pour celle d'un commissaire priseur expérimenté). Quant aux compétences, il faut effectivement avoir les deux profils, mais si l'on y réfléchit bien, avoir "seulement" une licence et un deug dans les deux filières ne fait pas de nous des spécialistes comme des ressortissants de master 1 ou 2.

Je sais qu'il est faisable de gérer les deux filières en même temps, et bravo à ceux qui l'ont fait, mais pour ma part, je me le déconseille. Je préfère mener à bien mes 3 années de licence en droit, qui seront, comme j'ai pu le constater sur le forum, loin d'être une convalescence. Vraiment je préfère me concentrer sur mes études de droit et tenter de me passionner pour la matière.

Pour mes études d'histoire de l'art, je souhaite de tout coeur intégrer l'école du Louvre (un vieux rêve qui ressurgit).

Par **Yn**, le **09/07/2014** à **09:41**

[citation]Je préfère mener à bien mes 3 années de licence en droit, qui seront, comme j'ai pu le constater sur le forum, loin d'être une convalescence[/citation]

Tu as raison. D'ailleurs, le seul conseil à te donner est de rester ouverte. Avoir un projet est une bonne chose et permet de trouver de la motivation.

Par contre, rappelle-toi, tu n'as "que" dix-neuf ans. Tu vas découvrir de nombreuses matières, des métiers dont tu ignorais l'existence, tes goûts vont peut-être évoluer...

Nous sommes tous passés par là, et il est important de rester ouvert aux choses nouvelles afin de choisir en connaissance de cause.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **MissAdjugeVendu**, le **14/07/2014** à **13:19**

Je te remercie de ton conseil Yn. Tu as raison, je ne dois pas rester focalisée sur une seule profession même si ça me motive énormément. Je ne connais d'ailleurs rien des métiers du droit.

L'important pour moi pour le moment, c'est de me diriger vers des études qui m'intéressent. On verra par la suite..